# Termes de référence

# Expert.e Suivi-Evaluation-Redevabilité-Apprentissage (mission perlée)

**Nom du projet**: Soutien à la Convention des Maires pour l’Afrique subsaharienne (CoMSSA 4)

**Intitulé de la mission**: Conception du système SERA du projet CoMSSA 4

**Pays**: Togo, Ouganda, Côte d’Ivoire

**Durée de la mission**: une trentaine de jours (combinant travail à distance et sur le terrain) entre octobre 2025 et mars 2028.

**Type de contrat**: Contrat de Prestation de Service (CPS)

**Date limite de candidature**: 05/09/2025, 17:00

Agence publique de coopération technique internationale, **Expertise France** travaille aux côtés des pays partenaires pour les conseiller et les accompagner dans le renforcement de leurs politiques publiques. Pour cela, l’agence coordonne et met en œuvre des projets d’envergure nationale ou régionale dans les principaux domaines de l’action publique :

* la gouvernance démocratique, économique et financière ;
* la paix, la stabilité et la sécurité ;
* le climat, la biodiversité et le développement durable ;
* la santé et le développement humain.

**Description du projet**

Financé par l’Union européenne, le soutien à la Convention des Maires pour l’Afrique Subsaharienne (CoMSSA) vise à renforcer l'adaptation et l'atténuation des villes d’Afrique subsaharienne au changement climatique et à renforcer leur accès à une énergie durable. Lancée en 2015, l’initiative CoMSSA est le chapitre régional africain de la Convention mondiale des Maires pour l’énergie et le climat, le plus grand réseau de villes impulsant l’action urbaine contre le changement climatique.

La phase 4 du soutien à la CoM SSA, débutée en avril 2025, a pour objectifs de :

* Soutenir la capacité des villes à planifier, mettre en œuvre et suivre leurs plans d'action climat ;
* Accroître les investissements dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans les zones urbaines ciblées ;
* Améliorer les conditions de l'action climatique à l’échelle urbaine dans les pays ciblés.

La phase 4 du projet est mise en œuvre par l’AFD, Expertise France, la GIZ et l’AECID. Expertise France intervient au Togo, en Ouganda et en Côte d’Ivoire, avec une chefferie de projet établie à Lomé (Togo).

Une unité de coordination de programme (PCU) basée à Bruxelles a pour mission de renforcer la coordination et le partage d’informations et de connaissances entre les agences de mise en œuvre et de favoriser la communication. Dans le cadre du dispositif SERA global du programme, la PCU consolide les indicateurs des agences destinés à alimenter le cadre logique projet.

**Description de la mission**

Expertise France recrute un.e Expert.e Suivi-Evaluation-Redevabilité-Apprentissage (SERA) perlé.e pour **développer un dispositif SERA robuste et adapté pour le projet CoMSSA 4**. Le dispositif devra permettre la collecte, l’analyse et l’utilisation systématique et efficace des données et informations du projet, et de faire un lien continu avec l’apprentissage pour pouvoir appuyer la prise de décision opérationnelle et stratégique. Ce système SERA devra également servir à des fins de redevabilité à la fois ascendante (bailleur) et descendante (parties prenantes, dont bénéficiaires finaux).

L’intervention de l’Expert.e SERA aura pour objectifs de :

* Accompagner l’équipe-projet dans l’élaboration d’un système suivi-évaluation adapté à leurs besoins en matière de redevabilité, de pilotage et d’apprentissage
* Former et accompagner l’équipe-projet au dispositif SERA et le cas échéant, les équipes techniques des collectivités accompagnées.

L’Expert.e SERA travaillera sous la supervision du Chef de projet, basé à Lomé, et en étroite collaboration avec le siège d’Expertise France pour l’application de la politique de suivi-évaluation de l’agence. Il ou elle sera mobilisé.e lors de temps forts du projet afin d’apporter un appui perlé à Expertise France. Un contrat à bon d’achat permettra de définir les besoins de mobilisation chaque trimestre.

Plus spécifiquement, la mission attendue de l’Expert.e visera à concevoir le dispositif SERA du projet à travers les activités suivantes :

1. **Revoir et affiner le cadre logique du projet :** 
   * Animer un travail de révision des indicateurs pour s’assurer de leur bonne appropriation par l’équipe,
   * Déterminer de potentiels indicateurs complémentaires aux indicateurs contractuels afin de permettre un suivi et pilotage plus fin et continu,
   * Faire le lien entre les indicateurs du projet et les indicateurs d’Expertise France (THEMA).
2. **Evaluer les besoins, pratiques et capacités de l’équipe** afin d’ajuster au mieux le plan SERA ;
3. **Elaborer un plan SERA** solide et co-construit avec les parties prenantes du projet lorsque pertinent, en cohérence avec l’accompagnement SERA impulsé par la PCU et en lien avec les engagements préconisés dans la politique S&E de l’Agence, détaillant en particulier :
   * la description de chaque indicateur (désagrégés de façon adéquate) et leur plan de suivi (moyens de vérification, méthode de calcul, outils, fréquence, responsable, cibles, etc.),
   * une méthodologie de collecte et gestion des données, , en prenant en compte les enjeux de confidentialité et de protection des données dans le respect de la RGPD,
   * les outils de collecte, de remontée, de consolidation, d’analyse, de rapportage et de visualisation des données pour faciliter et systématiser la consolidation et la gestion des données,
   * animer une réflexion pour distinguer les bénéficiaires directs et bénéficiaires finaux du projet.
4. **Réaliser la baseline et déterminer les cibles des indicateurs** :
   * proposer des méthodes de mesure de changements / effets du projet,
   * obtenir les valeurs de référence pour ces indicateurs, ou accompagner l’équipe pour la réalisation de la baseline,
   * animer un atelier de travail sur les cibles des indicateurs,
5. **Former et accompagner l’équipe projet et les partenaires éventuels** sur les outils et processus mis en place afin de faciliter leur usage, incluant Opsys si besoin.
6. Accompagner l’équipe dans la **réflexion sur la stratégie d’apprentissage**, incluant la **capitalisation**, du projet et proposer un plan d’action et un budget estimatif associé.
7. **Réaliser la endline**: obtenir les valeurs finales des indicateurs, ou accompagner l’équipe pour la réalisation de la endline.

L’expert.e sera sollicité.e les derniers mois de l’année 2025 pour le développement et déploiement du dispositif SERA. Les villes bénéficiaires de l’appui du projet seront identifiées fin 2025/début 2026 – une mobilisation de l’expert.e pourra alors être envisagée dans les premiers mois de 2026 afin d’appuyer l’équipe dans l’évaluation des capacités d’adaptation des villes au changement climatique.

Une troisième phase d’intervention pourrait avoir lieu une fois les projets pilotes sélectionnés, pour définir les indicateurs de résultats associés à ces projets, et accompagner les parties prenantes dans leur suivi.

Enfin, l’expert.e SERA pourrait également être mobilisé.e pour dispenser des formations à destination des équipes techniques au sein des mairies partenaires, portant sur le suivi-évaluation des plans d’action climat (auquel cas, le nombre de jours serait augmenté).

**Calendrier et livrables**

La mission d’appui aura une durée totale d’une **trentaine de jours entre octobre 2025 et mars 2028** et comprendra les activités comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités** | **Livrables** | **Nombre de jours (indicatif)** |
| **1.** Revue documentaire et échanges avec l’équipe | Note de cadrage et plan de travail | 3 |
| **2.** Révision du cadre logique, notamment les indicateurs | Cadre logique | 3 |
| **3.** Développement du plan SERA | - Plan SERA  - Tableau de suivi des indicateurs, avec cibles intermédiaires et finales  - Stratégie d’apprentissage (à inclure dans le Plan SERA : plan d’action et budget estimatif) : | 6 |
| **4.** Développement des outils de collecte de données, d’analyse et de gestion des données et de visualisation | Outils de collecte, traitement et visualisation de données | 4 |
| **5.** Réalisation de la baseline (en lien avec l’équipe projet) | Rapport de baseline avec valeurs de référence | Entre 1 et 8 jours |
| **6.** Formation de l’équipe au plan SERA | Supports de formation | 3 |
| **7.** Indicateurs de résultats des projets pilotes | - Plan SERA révisé, incluant les projets pilotes | 3 |
| **8.** Réalisation de la endline (si réalisée par Expert.e) | Rapport de endline avec valeurs finales | Entre 1 et 8 jours |
| **TOTAL** | | **Entre 24 et 38 jours** |

Un plan de travail détaillé sera élaboré par l'Expert.e SERA et EF au début de la mission pour convenir des jalons des livrables et des modalités de travail pour chaque étape du processus (à distance / sur le terrain).

**Profil souhaité**

**Formation et expériences :**

* Titulaire d’un diplôme d’études supérieures (bac+5 minimum) en économie du développement, sciences politiques ou sociales, coopération internationale, statistiques appliquées, environnement, ou tout autre profil en adéquation avec les missions à réaliser ;
* Expérience d’au moins 07 ans en élaboration et utilisation de systèmes SERA, avec la pratique d’indicateurs sensibles au genre, de préférence dans le domaine du développement durable, de la gouvernance et la mise en œuvre de politiques publiques dans un contexte de coopération internationale, voire d’adaptation au changement climatique ;
* Expérience de l’animation d’ateliers de construction et révision de logiques d’intervention ;
* Expérience de formation de publics pluridisciplinaires à la conception et à l’opérationnalisation de dispositifs SERA, avec capacité à adapter les contenus au niveau d’expertise des publics ;
* Expérience du développement urbain local et/ou le développement d’initiatives d’ACC dans les villes ;
* Expérience des projets de coopération en Afrique subsaharienne ;
* Une expérience appliquée à la thématique de l’adaptation au changement climatique est un atout.

**Compétences générales :**

* Bonne maîtrise des outils et pratiques de gestion de projet (théorie du changement, cadre logique, planification, reporting, etc.) et connaissance des pratiques des bailleurs de fonds, notamment l’UE ;
* Maîtrise des solutions digitales / logiciels de suivi-évaluation (logiciels axés S&E, logiciels de collecte, d’analyse de données, visualisation…) ;
* Forte capacité de travail en équipe, esprit d’initiative, sens de l’organisation et autonomie ;
* Aptitudes rédactionnelles confirmées ;
* Pragmatique, capacité avérée à la production d’outils et de documents dans un temps court.

**Candidatures**

Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

1. Un CV détaillé de l’expert.e proposé.e
2. Une liste de trois références professionnelles pertinentes de précédentes missions effectuées
3. Deux exemples de travaux similaires
4. Une proposition financière

Les candidatures doivent être envoyées avant le 5 septembre 2025 (17:00) au lien figurant dans l’annonce sur le site d’Expertise France.